



Mme l'Inspectrice d'Académie,
Mmes et Ms. les membres du CSA-SD,

Nous y voici, notre premier Comité Social d'Administration. Et pourtant, par un manque d'implication ministérielle pour un nouveau comité que seul le gouvernement a souhaité, il faudra utiliser le règlement de feu le « CTSD ».

Quant aux solutions proposées par notre ministre pour concrétiser une revalorisation attendue, méritée et surtout annoncée à grands coups de communication c'est plutôt du bricolage qui ressemble à une farce : conduire un bus scolaire, aller faire une heure au collège à nos frais,... Alors qu'il prétend reconnaître « la fatigue liée au métier de l'enseignement », le « travailler plus pour gagner plus » resurgit avec des propositions qui montrent la méconnaissance, le mépris de notre ministère. Payer les heures supplémentaires réalisées non rémunérées, les 1h20 effectuées gratuitement chaque semaine serait davantage un signe positif, sérieux, donné à ses personnels.

Et comme le gouvernement ne s'arrête pas là, il a ouvert un nouveau conflit injustifiable concernant les retraites. Mais alors qu'il pensait les Français résignés, les fortes mobilisations montrent que les salariés, dont les agents, sont en colère et attendent du gouvernement une écoute réelle de ses concitoyens. Notre territoire rural perd de l'attractivité pour les jeunes malgré la vague Covid et l'envie de se mettre au vert ; le prix des carburants, l'éloignement du service public, la fermeture de plusieurs sites de grandes entreprises n'y sont pas pour rien et la population vit de plein fouet l'inflation.

Aujourd'hui, nous allons étudier la carte scolaire pour la rentrée prochaine et une fois de plus, notre ministère n'est pas au rendez-vous. Alors qu'il aurait pu profiter d'une nouvelle baisse démographique pour améliorer les conditions de travail et d'enseignement, la marotte des suppressions de poste refait surface, et continue la dégradation de la formation, des remplacements et d'une manière plus générale, des conditions de travail de nos professions. Décidément, ce n'est pas avec ce comportement que l'on mettra fin au manque de candidats et aux départs de certains de nos collègues.

Nous allons donc étudier des données chiffrées. Le rôle de l'UNSA Education est de vous éclairer sur les autres données, humaines, pédagogiques, professionnelles, de vous rappeler l'importance du comptage de tous les élèves présents et l'équité entre écoles. Pour que l'enseignement puisse s'effectuer « dans l'intérêt du service », des élèves et des personnels.

L'UNSA Education vous alerte aussi sur l'aberration liée au manque de visibilité sur plusieurs années. On pourrait vous donner des exemples d'écoles qui changent de nombre de postes plus d'un an sur deux ! On fragilise la pédagogie car les moyens manquent. Rappelons que la part du PIB dévolue à l'école n'a jamais été aussi basse depuis 20 ans.

Suite à la nouvelle sectorisation des collèges, l'UNSA Education vous a demandé en CDEN la mise en adéquation de la carte des circonscriptions. Mais nous devons aller plus loin et opérer à un bilan et une réflexion complète sur la carte des circonscriptions. La suppression et/ou le déplacement de postes de TRS y est inéluctablement lié, et à retardé cette nouvelle carte, hormis les problématiques pédagogiques, vos choix d'aujourd'hui risquent d'être remis en cause l'an prochain. Nous rappelons que les suppressions et déplacements de TRS sont des mesures de carte scolaire qui mériteront compensation mais qui fragilisent un peu plus des postes déjà bien incertains.

L'UNSA Education vous fait part de sa grande surprise du choix, qui peut paraître irrespectueux, de supprimer, déflécher et délocaliser les postes de conseillers pédagogiques, sans en informer une partie de leur équipe. Pour rappel, toute modification importante du poste de travail doit être portée à l'attention des représentants du personnel. Ces changements ne sont pas minimes et vont, à notre avis, à contre-sens des besoins de notre profession mais aussi des annonces ministérielles. L'EPS, la sécurité des établissements, le numérique, sont des points souvent cités dans les objectifs à développer par celui-ci. Les arts sont l'ouverture indispensable de l'esprit et de la construction d'un socle commun. Comme trop souvent en Aveyron, tout le monde doit pouvoir tout faire, des missions vont être rajoutées sans aucun bénéfice pour la profession, entraînant une dilution des compétences. La création à ce titre de postes de CPD Adjoint IEN avec des valences montre bien la philosophie développée : alors que nous avons besoin de soutien au plus près du terrain, de moyens pouvant intervenir dans les écoles, il nous est proposé des postes de gestionnaires. La covid a montré que les écoles pouvaient fonctionner sans grand soutien de notre administration et malgré tous les écueils mis en place par un précédent ministre malveillant. Les liens se sont distendus entre les personnels

et leur administration et la réponse que vous semblez apporter Mme l'Inspectrice d'Académie est un éloignement des professionnels du terrain.

L'UNSA Education voulait également parler de la politique de l'enseignement des langues régionales et étrangères. Comme le précisait très clairement Jean-Paul Delahaye lors de sa venue à Rodez, l'enseignement des langues pour éviter une augmentation de la ségrégation scolaire, doit se faire aussi dans les quartiers défavorisés ; l'UNSA Education 12 partage ce point de vue et c'est pourquoi il nous semble qu'il nous faut améliorer la politique d'enseignement des langues dans notre département.

L'UNSA Education est attachée à une école réellement inclusive ; celle-ci pour exister doit veiller à respecter les élèves et les professionnels. L'attribution d'une AESH doit permettre d'accompagner, en temps nécessaire, l'élève en fonction de ses besoins et non pas en répartissant le peu d'heures.

De même les différents dispositifs permettant l'inclusion des élèves (classes autismes, DAR, ULIS...) doivent bel et bien compter dans les structures des écoles en ce qui concerne l'équipe, et donc, dans le calcul des décharges de direction.

Tous les professionnels Education Nationale travaillant en tant qu'itinérants, doivent être pourvus de moyens pour mener à bien leur mission : frais de déplacement à la hauteur des déplacements effectués, maillage territorial adapté, dotation des outils spécifiques tel que le Test Wisk mis à jour, et matériel pédagogique. Comment expliquer que ces personnels doivent faire la manche pour avoir quelques ramettes de papier et feuilles à plastifier !?! Avec les moyens actuels, en Aveyron, un.e PSY-EN est référent.e d'une population scolaire de 1500 élèves. Le changement opéré il y a deux ans n'a pas donné le résultat escompté. Nous demandons donc à minima la création d'un poste PSY-EN. La problématique pour l'EANA est la même. C'est plus de 100 élèves qui sont suivis par deux équivalents temps plein sur tout le département. Il y a besoin de moyens supplémentaires localisés différemment.

De nombreuses remontées dans les RSST font état d'élèves violents que l'Institution laisse dans les classes faute de moyens adaptés. Toute la chaîne de l'accueil des élèves à besoin éducatif particulier est impactée et semble rouillée, la liste d'attente n'en finit pas pour les élèves et leurs parents qui sont malmenés dans ce système, notons également que les pairs de ces élèves subissent également cette violence. C'en est à se demander ce que l'école inclusive est aujourd'hui...

Comme à leur habitude les représentants de l'UNSA Education, hier en CTSD et aujourd'hui en CSA-SD, sont donc toujours aussi vigilants et en demande de réflexions et de travail concerté pour améliorer les conditions de travail et d'enseignement.